



SECTION SPORTIVE ACTIVITES AQUATIQUES ET SECOURISME (SSAAS)

LYCEE FERNAND DAGUIN GUIDE PRATIQUE

I. PRESENTATION

UN PARCOURS CITOYEN

Depuis plus de 7 ans maintenant, les activités aquatiques en général, et le sauvetage en particulier, font partie du curriculum de formation des Lycéens de Daguin.

La pratique du sauvetage, sous ses différentes formes (Sportives, professionnelles, en milieu naturel, en eau plate), la formation au secourisme, l'engagement dans des cursus diplômants, permettent de vivre la citoyenneté et de s'épanouir dans le « vivre ensemble ».

UNE OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE

La SSAAS est soutenue par la ville de Mérignac. Elle dispose à ce jour de créneaux et d'espaces de pratique conséquents : le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

La SSAAS s'appuie également sur les compétences de la FFSS (Fédération française de sauvetage et de secourisme) et son tissu associatif (APNES et Le club de sauvetage côtier de Lacanau).

La SSAAS mais aussi l'Association sportive forte de 50 licenciés, sont aujourd'hui reconnues sur l'ensemble du territoire pour la qualité de ses formations dispensées sur les 3 années de lycée. L'ancrage territorial est fort.

II. LES OBJECTIFS

LES OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES ENJEUX DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

« Les sections sportives scolaires, dont l'objet est la pratique approfondie d'activités sportives dans un cadre scolaire, constituent un dispositif de réussite et de valorisation des compétences des jeunes. Par leurs objectifs, elles mettent en place les conditions pour la réussite du parcours de tous les élèves en favorisant l'ouverture du système éducatif. »

LES OBJECTIFS DE LA SSAAS DU LYCEE DAGUIN

- Une Pratique physique engagée : L'engagement régulier, suivi, ouvert aux diverses formes de pratique a pour but de former un sportif complet, épanoui, et réfléchi.
- Dispositif de réussite et valorisation de compétences : Acquisition de savoirs « moins académiques » mais pour autant valorisant une démarche de formation singulière. Sauver, porter secours, travailler en équipe, des compétences nouvelles et remarquables pour le cursus de formation de chaque élève.
- Action et sécurité : Evaluation des dangers pour soi, pour les collègues, pour les autres. Agir en toute réflexion et lucidité.

Dans le cadre de la SSAAS, La culture d'équipe, le principe de solidarité sont des axes de travail majeurs.

Le cursus proposé durant les trois années, mêlant activités sportives aquatiques et formations diplômantes relatives à la sécurité des personnes, vise à terme la construction de compétences de haut niveau nécessaires à l'exercice d'une Citoyenneté en actes ambitieuse et valorisante.

III. L'ORGANISATION DU CURSUS DE FORMATION

- 3 Années garantissant l'acquisition de compétences et une expertise en fin de parcours dans le milieu de sauvetage et du secourisme.
- Aménagement emploi du temps : 3 entraînements par semaine en piscine, avec des sorties en milieu naturel le mercredi. Emploi du temps concentré avec fin des cours à 16h tous les soirs.
- Bulletins scolaires : La sélection en SSAAS donne un caractère obligatoire à la présence aux entraînements. Chaque élève du dispositif aura, de la seconde à la terminale, une évaluation et une appréciation sur les bulletins scolaires. Un atout majeur à faire valoir pour les filières postbac.
- Formation au PSC1 en seconde
- Formation au PSE1 en première
- Formation BNSSA en terminale + PSE2
- Participation aux différentes rencontres UNSS (Sport scolaire) : La licence est obligatoire. La participation peut être sous différentes formes (Compétiteurs, arbitres, coachs, tous ces rôles amenant à des certifications).

IV. LES ACTIONS

- Sorties en milieu naturel pour apprendre le « métier de sauveteur » dans toute sa diversité et complexité.
- Des visites de postes de secours à Lacanau
- Visites de casernes de Pompiers
- Tenue de postes de secours dans le cadre de l'UNSS
- Un accompagnement scolaire personnalisé, ciblé, possible sur un créneau d'entraînement Piscine

V. LA COMMUNICATION

- Adresse mail : sauvetagedaguin@gmail.com
- Instagram : daguinsauvetage
- Facebook : Association sportive Lycée daguin Mérignac

VI. LES CANDIDATURES

1. Le dossier d'inscription sur le site du lycée : <https://lycee-daguin.com>
2. Remplir le formulaire en ligne
3. Envoyer toutes les pièces justificatives **avant le 12 avril 2024** à :
daguin.secretariateleves@ac-bordeaux.fr
4. Résultats de la pré-sélection : **29 avril 2024 au plus tard**
5. Epreuves physiques **le 15 mai 2024, UCPA Aqua stadium de Mérignac** :
 - 100m Nage libre avec passage de 4 obstacles (1 par 25m), départ libre (Plongé ou sauté)
 - 50m palmes, avec 25m nage libre et 25m de remorquage du mannequin, départ équipé, libre (Plongé ou sauté)

Les deux épreuves sont chronométrées, chaque candidat sera classé sur chacune d'elles.

- Entretien :10 minutes d'échange avec 1 jury

MATERIEL NECESSAIRE POUR CHAQUE CANDIDAT :

- Bonnet de bain obligatoire
- Palmes (Prêt possible)
- Lunettes (conseillées)